

Procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 17 janvier 2024

21 H - Salle du Conseil

Convocation du conseil municipal en date du 09 janvier 2024

Ordre du jour :

- Intégration de chemins en tant que voie communale,
- Demande de subvention pour les travaux de 2024,
- Validation des statuts modifiés du SIAHBVA,
- Délibération autorisant l'élagage d'office,
- Convention avec la commune de Vira pour installation citerne DECI sur Embayourt,
- Appel à projets efficience en eau.

Présents: Florent PAULY, Alain CHAUCHE, Patrice FAURE RODRIGUEZ, Danielle MICHAUD, Daniel NADAL, Sébastien

HARAUT, Catherine MICHEL, Catherine PASCUAL, Gérard CANAL

Excusés: Jean-Éric DAGORY,

<u>Procuration</u>: Alexis VARUTTI, Éric PRZYBYL, Oriane CARBALLIDO

Absents: Etienne FRUH,.

Secrétaire de séance: Danielle MICHAUD.

Désignation du secrétaire de séance,

Approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal en date du 20 décembre 2023

Intégration de chemins en tant que voie communale

Monsieur le Maire expose que pour la prise en compte du dossier « Voierie sous Mandat » par la Communauté des Communes de Mirepoix, il convient que tous les chemins concernés soient classés dans le domaine public de la commune.

Il convient, à ce jour, d'intégrer dans le domaine public, les voies suivantes :

- Rue de Cantagal, et.
- Rue de Pincou.

S'agissant de routes déjà existantes et compte tenu que cette opération ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte de la voie, elles se trouvent dispensées d'enquête

Voté à l'unanimité

Demande de subvention pour les travaux de 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que pour l'année 2024, il souhaite mener à bien plusieurs projets :

- Création et mise à jour de notre Base Adresses Locales (BAL)
- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), tranche 4/5









09 77 33 46 65 - E. mail : mairie-dun@orange.fr

Mairie de Dun - 38, rue des Pyrénées

Site Internet : dun.fr



L'ordre des priorités est défini comme suit :

- 1 Création et mise à jour de notre Base Adresses Locales (BAL)
- 2 Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), tranche 4/5

Monsieur le Maire propose de demander l'aide de l'Etat (DETR) au titre de l'année 2023, et du département au titre de l'année 2024 pour financer ces projets. Des devis ont été demandés. Monsieur le Maire demande à son Conseil de l'autoriser à demander l'aide des co-financeurs, et de se prononcer sur le plan de financement ci-après, à savoir :

Création et mise à jour de notre Base Adresses Locales (BAL) - Priorité n° 2

Projets	Coût TTC	Coût HT	DETR 80 %	Autofinancement Commune de Dun 20 %
LA POSTE	5 488.12	4 573.44	3 658.75	914.69
SIGNAUX GEROD	5 831.69	4 859.74	3 887.79	971.95
CHAUSSON PUB	3 428.28	2 856.90	2 285.52	571.38
TOTAL	14 748.09	12 290.08	9 832.06	2 458.02

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), tranche 4/5 - Priorité n°1

Projets	Coût TTC	Coût HT	SUB	VENTIONS	AUTOFINANCEMENT
			DETR 50 %	Conseil Département 30 %	Commune de Dun 20 %
DECI – Saint Cristaut	9 269.40	7 724.50	3 862.25	2 317.35	1 544.90
DECI - Lardy	9 269.40	7 724.50	3 862.25	2 317.35	1 544.90
TOTAL	18 538.80	15 449.00	7 724.50	4 634.70	3 089.80

Voté à l'unanimité

Validation des statuts modifiés du SIAHBVA

Monsieur le Maire indique que suite à l'intégration du Vernet d'Ariège dans le SIAHBVA, il convient de valider les statuts modifiés.

Voté à l'unanimité

Délibération autorisant l'élagage d'office

Monsieur le Maire explique qu'un administré qui ne coupe pas les branches de ses arbres qui menacent les lignes électriques, et la sécurité sur la voie publique malgré les diverses relances de la commune est mis en demeure pour l'envoie de plusieurs courriers.











La mise en demeure étant restée sans résultat, Monsieur le Maire est autorisé à procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents aux opérations seront mis à la charge des propriétaires négligents.

Voté à l'unanimité

Convention avec la commune de Vira pour installation citerne DECI sur Embayourt

Dans le cadre de la mise en place de la défense incendie le site d'Embayourt est divisé en deux. Une partie des habitations du hameau d'Embayourt est sur Vira.

La commune de Vira a installé la défense incendie pour cet hameau, et en accord avec la mairie de Dun présente une convention à signer contenant le montant à régler à Vira pour ces travaux. Le montant des travaux est déduit des subventions versées à la Commune de Vira.

Voté à l'unanimité

Appel à projets efficience en eau

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a urgence pour l'ensemble de la planète à agir sur les économies d'eau et notamment auprès des particuliers.

Monsieur le Maire propose que la commune équipe chaque foyer de la commune de Dun, d'un kit hydro économe visant à réduire les consommations d'eau mais aussi à gagner en pouvoir d'achat avec une économie non négligeable sur la facture pour chaque foyer.

Ce projet porte donc sur l'acquisition de 400 kits pour un montant total de 7 497 € soit 9 066,30 € TTC.

Cette distribution serait précédée d'une réunion informative sur l'intérêt des économies d'eau pour la planète et pour notre secteur, pilotée et animée par le SMDEA (fournisseur d'eau potable) et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Monsieur le Maire propose que la commune de Dun dépose aussi un dossier dans le cadre de l'Appel à Projets Efficience en Eau de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, visant à obtenir 70 % de financement sur ces kits. Une aide de 10 % peut aussi être demandée à la Région

Voté à l'unanimité







